**Aux membres du Conseil général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Par la présente, nous avons l’avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

**Lundi 17 mai 2021, à 20h00**

**à Couvet, espaceVAL – salles de gymnastique**

avec l’ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 22 mars 2021
4. Modification du règlement de police
5. Règlement général de commune et deux arrêtés complémentaires
6. Crédit du Conseil général de 700'000 francs pour la mise aux normes Lhand des 16 arrêtés de bus propriété communale et classifiés en priorité 1
7. Crédit du Conseil général de 750'000 francs pour le remplacement du Pont des Abattoirs à Noiraigue
8. Crédit du Conseil général de 7'000'000 francs pour la protection contre les chutes de pierres à Noiraigue
9. Interpellations et questions

La crise sanitaire n’étant pas terminée, nous vous remercions de vous conformer aux mesures de sécurité mises en place. Le concept de séance est disponible sous [www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection](http://www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection).

Dans l’attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l’assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 21 avril 2021 CC/cf

LE CONSEIL COMMUNAL

Annexes : - Rapports et arrêtés relatifs aux points de l’ordre du jour

* Le procès-verbal de la séance du 22 mars vous parviendra prochainement